Référentiel de compétences

Intégrer la terre crue dans un projet de construction		
La certification *Intégrer la terre crue dans un projet de construction* s'adresse aux professionnels en activité dans la conception ou la gestion de projets de construction ou rénovation (architectes, architectes d'intérieur, ingénieurs, économistes de la construction, maîtres d'œuvre, assistants à la maîtrise d'ouvrage, conducteur de travaux et chefs de chantier), qui souhaitent acquérir des compétences spécifiques leur permettant d'intégrer des ouvrages en terre crue dans leurs projets.		
Référentiel de compétences	**Référentiel de certification**	
Compétences	**Modalités d'évaluation**	**Critères d'évaluation**
Argumenter les potentiels de la terre crue en construction vis à vis de la demande d'un client, afin de le convaincre de l'intérêt d'intégrer la terre dans son projet, en mobilisant des arguments sur les avantages techniques, économiques, environnementaux, sociaux, ou esthétiques de la terre crue	**Rédaction d'un dossier** À partir d'un cas d'études documenté (demande d'un client relative à un projet de construction sur un territoire donné), le candidat élabore une proposition écrite d'intégration de la terre crue dans le projet : - Il rédige un argumentaire pour valoriser le choix de la terre crue dans le cadre du projet - Il analyse un échantillon de terre de site, restitue les éléments observés, et effectue des préconisations d'usage - Il rédige une proposition de stratégie d'intégration de la terre crue - Il identifie les moyens nécessaires pour la suite du projet et élabore une proposition de phasage du projet	Le jury évalue le dossier du candidat au regard des critères suivants : 1. Les principales propriétés de la matière terre crue pour le bâti sont citées (régulation hygrothermique, confort...) 2. Les avantages de la matière terre crue par rapport enjeux techniques, économiques, environnementaux, sociaux, esthétiques sont correctement expliqués 3. Les arguments sont choisis et mobilisés pertinemment au regard du projet donné (situation, demande client, contraintes)
Évaluer les potentiels d'une terre donnée dans le cadre d'un projet, au moyen de tests sensoriels et essais de terrains, pour préconiser un matériau ou un mode de mise en oeuvre adapté		1. Le protocole de test réalisé est décrit précisément 2. L'échantillon de terre est qualifié par la description correcte de : la répartition de ses grains par taille, son caractère argileux et sa cohésion sèche, sa couleur, son retrait 3.Les usages possibles pour la construction (matériaux, techniques) sont correctement identifiés au regard des caractéristiques de la terre analysée
Élaborer des stratégies d'intégration d'un ou plusieurs éléments en terre crue, en fonction des enjeux et contraintes du projet, pour orienter le choix du client		1. La / les préconisations effectuées sont pertinentes au regard des caractéristiques de la terre de site, de la demande du client et des contraintes du projet 2. Les dispositions constructives pour éviter les principales pathologies d'un ouvrage en terre crue sont intégrées à la proposition
Évaluer la faisabilité de la stratégie choisie, sur les plans de l'économie, du temps, des moyens humains, et du cadre réglementaire et normatif, pour délimiter le cadre de la réalisation du projet		1. Les acteurs à mobiliser sont identifiés de manière pertinente au regard du projet, de son implantation et des besoins en compétences identifiés 2. La stratégie d'intégration est adaptée au regard des contraintes budgétaires. 3. Le contexte réglementaire et normatif lié au projet est clairement identifié. 4. Le phasage du projet tient compte de la saisonnalité et des contraintes techniques et réglementaires liées au projet.